



SUIVI SOMATIQUE ANNUEL POUR LES PATIENTS HOSPITALISES AU LONG COURS

M Colombe, C Gabriel-Bordenave, V Auclair, T Deslandes, C Roberge
Pharmacie EPSM Caen
mathieu.colombe@epsm-caen.fr



N°20

Contexte

Le suivi somatique annuel systématique des patients est nécessaire pour les patients hospitalisés au long cours. Actuellement, un patient en bonne santé peut ne pas bénéficier d'examen médical annuel. D'autre part, les dossiers patient « papier » ne permettent pas d'avoir une vision synthétique des antécédents et facteurs de risque.

→ Il a été décidé de mettre en place une procédure de suivi somatique annuel pour tous les patients hospitalisés au long cours.

Objectifs

- ✓ améliorer la prise en charge somatique et l'accompagnement au sein de notre hôpital, au quotidien et à long terme ;
- ✓ organiser et mettre en place la surveillance initiale et périodique ;
- ✓ synthétiser et tracer dans le dossier patient les principales informations nécessaires à la prise en charge somatique.

Matériel et Méthode

Réunion pluriprofessionnelle annuelle dans l'unité de soins

Médecin somaticien référent
Cadre de santé
Infirmier référent
Pharmacien

Organisée par la secrétaire du Service Intersectorielle de Médecine Polyvalente

Patients hospitalisés depuis au moins 6 mois

A date anniversaire du patient

Résultats

82 patients suivis durant la 1^{ère} année

- 8 services
- 5 médecins somaticiens
- 2 pharmaciens

30 minutes par patient

FICHE DE SUIVI SOMATIQUE ANNUEL POUR LES PATIENTS HOSPITALISES AU LONG COURS

Pôle : Antécédents médicaux et chirurgicaux : Unité : Prescripteur médecin et date :

Facteurs de risques et habitudes de vie :

Allergies connues :

Date « anniversaire » de vérification	Année : 2016		2017		2018	
	Le : / /	Statut	Le : / /	Statut	Le : / /	Statut
Bilan Biologique (1x / an minimum)	A faire le : / /		A faire le : / /		A faire le : / /	
ECG (1x / an minimum)	Fait le : / /		Fait le : / /		Fait le : / /	
Suivi dentaire (1x / an minimum ou cabinet dentaire EPSM)	A faire le : / /		A faire le : / /		A faire le : / /	
Suivi gynéco. (1x / an minimum pour les > 15 ans de S.M.P.)	Fait le : / /		Fait le : / /		Fait le : / /	
Vaccinations (cf. fiche vaccination 09/09/10 vers 10-15)	Prévu le : / /		Prévu le : / /		Prévu le : / /	
Suivi spécialiste :	A jour ? OUI / NON		A jour ? OUI / NON		A jour ? OUI / NON	
Suivi spécialiste :	Fait le : / /		Fait le : / /		Fait le : / /	
Suivi spécialiste :	Fait le : / /		Fait le : / /		Fait le : / /	

Support papier pensé initialement, finalement intégré au Dossier Patient Informatisé Cortexte®

Contenu de la surveillance annuelle

- ✓ revue des pathologies actives, des antécédents et des allergies
- ✓ revue des habitudes de vie et des facteurs de risque

Chaque année, vérification :

- ✓ du dernier bilan biologique sanguin complet
- ✓ du suivi cardiologique
- ✓ du suivi gynécologique
- ✓ du suivi dentaire
- ✓ des vaccinations et sérologies
- ✓ des suivis spécialistes

En plus, le pharmacien réalise un bilan médicamenteux en lien avec les objectifs thérapeutiques et les risques somatiques induits par les traitements psychotropes.

Synthèse consignée dans le Dossier Patient Informatisé

- Consultable par l'ensemble des professionnels
- Planification des soins dans le dossier
- Facilitation de la permanence des soins

Conclusion / Perspectives

Satisfaction générale des professionnels : médecins qui ne sont pas référent du patient, infirmiers pour la planification des soins et l'évaluation des risques, pharmaciens pour l'analyse. L'objectif est de maintenir ce dispositif et d'élargir ces réunions aux psychiatres pour une réévaluation annuelle et globale de la prise en charge.